

LES SOINS POSTOPÉRATOIRES IMMÉDIATS

Des réponses à vos questions



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Présentation

Après un examen ou une intervention chirurgicale sous anesthésie, l'équipe soignante vous transfère dans la Salle de surveillance post-interventionnelle (SSPI) (salle de réveil) ou, si nécessaire, dans l'Unité de soins intermédiaires péri-interventionnels (SINPI) ou au Service des soins intensifs (SI). Cette brochure vous informe sur la SSPI et les SINPI, étapes essentielles pour le bon déroulement de votre parcours hospitalier.

Qu'est-ce que la Salle de surveillance post-interventionnelle (SSPI) ?

Les objectifs de la SSPI sont de stabiliser votre état de santé après un examen ou une intervention chirurgicale. Il s'agit aussi d'améliorer votre confort par le traitement de la douleur, d'éventuelles nausées ou des vomissements. Vos fonctions vitales comme la respiration, le rythme cardiaque, la tension artérielle et la température, ainsi que la récupération physique après votre anesthésie font l'objet d'une étroite surveillance.

Modalités de la prise en soins

- ▶ Le temps de séjour dure en moyenne deux à trois heures, mais moins de six heures.
- ▶ Les visites ne sont pas autorisées.



SAVOIR

Pour des informations sur le Service des soins intensifs (SI), lire la brochure *Soins intensifs*
➤ www.hug.ch/info-sante-par-theme/1708

Qu'est-ce que l'Unité de soins intermédiaires péri-interventionnels (SINPI)?

Cette unité a pour but de favoriser une récupération rapide après une intervention parfois complexe. Elle prend également en charge un ou une patiente qui risque de développer une complication sévère principalement au niveau cardio-vasculaire et respiratoire, ainsi que les personnes présentant un état confusionnel, un risque infectieux ou de saignement. A la différence des soins intensifs, les traitements respiratoires appliqués dans l'Unité de soins intermédiaires péri-interventionnels restent peu invasifs. Si par exemple l'insertion d'un tube dans la trachée est nécessaire pour votre respiration, le personnel soignant vous transfère au Service des soins intensifs (SI).

Comme en SSPI, vos fonctions vitales sont surveillées à l'aide de capteurs, de cathéters et d'autres appareils. Vous êtes installé ou installée dans un box ou en salle avec d'autres personnes. Tout est mis en œuvre pour assurer votre confort et votre intimité.

Votre prise en charge est discutée au minimum deux fois par jour durant la visite médico-soignante, le matin et le soir. Des mesures diagnostiques ou thérapeutiques peuvent être identifiées et décidées avec vous.

Modalités de la prise en soins

- ▶ Le séjour dure un à deux jours en moyenne. Pour certaines complications, comme une infection, il peut être prolongé.
- ▶ Les visites sont autorisées.

Quelle unité d'hospitalisation après l'intervention ?

Le choix de l'unité dépend de votre état de santé avant l'intervention, de la sévérité de l'intervention et d'éventuelles complications surveillées pendant celle-ci.

Votre collaboration

Que pouvez-vous faire avant l'hospitalisation ?

Pour diminuer de manière importante le risque de complications respiratoires, vous pouvez faire quelques exercices simples chez vous avant votre hospitalisation. Par exemple, en vous forçant à tousser de façon répétée pendant 60 secondes et en inspirant profondément à un rythme régulier pendant 60 secondes. Idéalement, vous commencez ces exercices une semaine avant l'intervention. Ils peuvent être répétés une dizaine de fois par jour.

Comment pouvez-vous collaborer à vos soins ?

Votre collaboration contribue de manière importante au bon déroulement des soins postinterventionnels. Votre participation est sollicitée dans la mesure de vos moyens.

Pour favoriser votre guérison

- ▶ Informez sans tarder l'équipe médico-soignante des douleurs que vous ressentez, même faibles, afin qu'elles puissent être soulagées par un traitement adapté.
- ▶ Mobilisez-vous dès que possible. Avec l'aide et la surveillance du personnel soignant, vous pouvez commencer à marcher dans les deux à douze heures après votre opération.
- ▶ Effectuez des exercices respiratoires simples, comme la respiration profonde régulière et des toux actives afin d'éviter des complications respiratoires qui pourraient prolonger l'hospitalisation. Ces exercices vous sont fréquemment demandés par le personnel soignant.

+ INFO

Si vous portez des lunettes ou un appareil auditif et que ces objets ne se trouvent pas à portée de main, n'hésitez pas à les réclamer à l'équipe soignante. De plus, certaines affaires personnelles sont autorisées, comme un téléphone avec son chargeur ou une tablette.

Qui peut vous donner des informations ?

Vous pouvez poser toutes vos questions à l'équipe médico-soignante de l'unité. N'hésitez pas à redemander régulièrement leur nom et fonction, car il est difficile de tous les mémoriser.

Quand pouvez-vous recevoir des visites ?

Si vous séjournez dans l'Unité de soins intermédiaires péri-interventionnels, vous pouvez téléphoner et recevoir des visites après votre réveil (lire les Informations pratiques au verso). En fonction de votre état de fatigue, l'équipe soignante peut restreindre les visites à vos proches et limiter leur durée.

En raison de la courte durée des séjours en Salle de surveillance postinterventionnelle, les visites n'y sont pas autorisées. Toutefois, une communication téléphonique brève est possible avec un appareil de l'hôpital.



INFO

Si vous avez rédigé des **directives anticipées**, transmettez-les à l'anesthésiste, au chirurgien ou à la chirurgienne lors des consultations préopératoires ou la veille de l'intervention afin qu'elles soient incorporées dans votre dossier médical. La brochure *Directives anticipées, conseils pour les rédiger* est à votre disposition sur le site Internet des HUG.

Informations pratiques

Salle de surveillance postinterventionnelle (SSPI)

☎ 022 372 76 58

Soins intermédiaires péri-interventionnels (SINPI)

☎ 079 553 01 66 ou 079 553 48 84

Horaire des visites pour les proches : 11h à 20h

Bâtiment Lina Stern, étage P
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4
1205 Genève

Soins intensifs (SI)

Secrétariat, ☎ 022 372 74 60

Les visites pour les proches sont autorisées 24h/24

Bâtiment Gustave Julliard
Rue Alcide-Jentzer 17, étage P
1205 Genève